



Saint-Jouan-des-Guérets

Biodiversité. L'expertise d'une entreprise privée



Architecte paysagiste, Éric Lequertier mesure l'impact des constructions urbaines sur la biodiversité.

La biodiversité est parfois abîmée par les projets d'aménagements urbains. Éric Lequertier a mis au point un outil évaluant l'impact des constructions sur l'environnement et la qualité de vie. Son but : penser les infrastructures comme de véritables écosystèmes.

Architecte paysagiste à Saint-Jouan-des-Guérets, Éric Lequertier a présenté, mercredi 4 septembre, son Diagnostic de performance environnementale (DPE) à quelques associations malouines comme la Ligue de protection des oiseaux (LPO) et Bretagne Vivante. Innovation mise au point par Éric Lequertier, ce Diagnostic de performance environnementale est un outil

de calcul autonome, exclusif et indépendant.

Cinq enjeux environnementaux

Il est constitué de cinq diagnostics analysant les cinq grands enjeux environnementaux portant sur la ressource en eau, le sol, le climat, la qualité de vie et la pollution lumineuse. Le DPE est constitué de 66 critères avec lesquels il évalue l'impact d'un projet (aménagements urbains ou construction de surfaces commerciales, par exemple) sur l'environnement. À partir des mesures réalisées avant la réalisation de l'aménagement et à la fin du projet, ce DPE constitue « l'indicateur de performance environnementale » d'un futur bâtiment ou d'un futur quartier.

Pourquoi avoir conçu cet outil ? Éric Lequertier est parti du constat que « la biodiversité demeure un paramètre trop souvent ignoré dans les projets d'aménagements ». Pour lui, il ne faut pas seulement préserver, mais aussi développer la biodiversité, car elle participe à l'amélioration du cadre de vie des citoyens.

Une conception éco-paysagère

Éric Lequertier a développé une démarche composée de trois étapes clés : l'expertise, le Diagnostic de performance environnementale et la labellisation « signature biodiversité ». Pour la première étape, Éric Lequertier s'appuie sur 35 ans d'expérience de son bureau d'études. Pour lui, il faut « penser les infrastructures comme de véritables écosystèmes en améliorant les bâtiments, centres commerciaux et espaces publics, en véritables lieux de vie ». Sa conception éco-paysagère s'appuie sur la mise en application de techniques professionnelles pour « limiter les dégâts de l'urbanisation, les risques d'inondation et réduire la pollution atmosphérique ». Avec, à la clé, des bénéfices en termes d'environnement et de qualité de vie, mais aussi d'économie, à plus long terme, pour le territoire.

▼ Contact

Éric Lequertier, architecte paysagiste,
La Petite Bellevue, 35430 Saint-Jouan-
des-Guérets. Tél. : 02 99 82 38 43.
<https://www.ericlequertier.com/>